

**ANNONCE DE TAUX PLUS ÉLEVÉS
SUR LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO 2008**
Des obligations plus concurrentielles – les mêmes options d'achat flexibles

NOUVELLES

Le 12 juin 2008

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé des taux d'intérêt plus élevés sur la série 2008 des Obligations d'épargne de l'Ontario afin de suivre l'évolution du marché des fonds d'investissement. Les nouveaux taux s'énoncent comme suit :

- Obligations de cinq ans à taux accélérateur – 2,6 % cette année, 2,8 % la deuxième année, 3,0 % la troisième année, 3,2 % la quatrième année et 4,0 % la dernière année.
- Obligations de trois ans à taux fixe – 3,5 %.
- Obligations à taux variable de sept ans – 3,0 % pendant les six premiers mois.
- Le taux d'intérêt des obligations à taux variable de 2002 à 2007 a également été fixé aujourd'hui à 3,0 %. Ce taux sera en vigueur du 21 juin au 20 décembre 2008.

CITATIONS

« Nous respectons notre engagement visant à soutenir des taux concurrentiels sur les Obligations d'épargne de l'Ontario, a déclaré [le ministre des Finances, M. Dwight Duncan](#). Les Ontariennes et les Ontariens ont appris à tabler sur cette option de placement fiable qui leur procure la satisfaction d'investir dans leur propre province et de contribuer à l'essor de l'Ontario. »

FAITS EN BREF

- Les investisseurs qui ont déjà acheté des Obligations d'épargne de l'Ontario 2008 profiteront automatiquement des nouveaux taux d'intérêt majorés.
- En vente jusqu'au 20 juin seulement, les Obligations d'épargne de l'Ontario sont garanties à 100 % par la province d'Ontario, et sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$, à l'intention des petits, moyens et gros investisseurs.
- Seuls les résidents de l'Ontario peuvent se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario.
- On peut acheter des Obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des *credit unions* et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez le [site Web](#) des Obligations d'épargne de l'Ontario, ou composez le 1 800 212-BOND (2663).

[Faites le calcul](#) et voyez comment les Obligations d'épargne de l'Ontario pourraient rentabiliser votre investissement.

Gina Lee, Bureau du ministre, 416 325-4694
Scott Blodgett, Ministère des Finances, 416 325-0324

ontario.ca/finances-nouvelles
Available in English

Tenez-vous au courant des derniers communiqués en vous inscrivant au [Service de nouvelles du ministère des Finances](#) ou aux [Alertes par courriel](#)